

**Les surveillants doivent sortir de la Précarité
Leurs tâches sont pérennes et indispensables
Leur métier doit être reconnu à sa juste valeur**

Nous, soussignés, assistants d'éducation, enseignants, CPE, élèves ou parents d'élèves, citoyens électeurs, demandons :

Le droit pour les Assistants d'Education à un contrat en CDI après 6 ans de CDD, comme pour les enseignants et les personnels AESH, en conformité avec la règle générale de la Fonction Publique.

Un salaire pour les Assistants d'Education conforme à la qualification exigée pour les recruter (bac).

Des postes d'AssEd en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins, y compris de remplacement.

NOM Prénom	Qualité	Signature

Pétition à retourner à :

CGT Educ'Action 77 15 rue Pajol 77000 Melun
01 64 14 25 85

mail : 77@cgeduccreteil.org